

Pouvoir d'emprunt—Loi

constata qu'on pouvait donner du travail à un nombre croissant de travailleurs. Ceux-ci, à leur tour, augmentaient la richesse réelle de leur famille et de la nation, en même temps que le fléau de la maladie s'atténuait. La nourriture devenait plus abondante à mesure que la production augmentait.

Nous constatons qu'il faut aujourd'hui la même quantité d'or qu'il y a deux siècles pour acheter un pain; pourtant, au cours des deux derniers siècles, le revenu réel des travailleurs du monde occidental s'est multiplié par sept. Il est étrange que, malgré les progrès accomplis, beaucoup de gens préconisent—consciemment ou pas—l'abolition de la libre entreprise, sans se rendre compte qu'ils proposent ainsi un retour en arrière de 200 ans.

Pour savoir quelques conditions existaient à cette époque, les députés n'ont qu'à aller visiter les bidonvilles de Calcutta ou certains quartiers de Caire. Ils y verront les conditions de vie dont jouissaient nos ancêtres avant que la libre entreprise les conduise, eux et leurs descendants, vers le monde prospère que est maintenant le nôtre.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances a demandé à deux reprises quel rapport il y avait entre cela et le bill C-7. Je vais vous expliquer, monsieur l'Orateur, quel rapport il y a. Le bill C-7 vise à augmenter encore de 7 milliards de dollars le pouvoir d'emprunt du gouvernement. Étant donné que le gouvernement ne peut financer, grâce à ses recettes, que 75 p. 100 de ses dépenses, cela veut dire que dans une proportion de 25 p. 100, il s'endette, c'est-à-dire qu'il crée des fonds artificiels. Si cela se poursuit, il n'y a pas de doute que le gouvernement continuera de susciter l'inflation. Et s'il continue à susciter l'inflation, il ne fera qu'accroître l'écart entre les riches et les pauvres. Le gouvernement actuel va ravager notre économie et transformer notre régime de libre entreprise en un régime étatiste, qui plaira sans doute à ses amis socialistes mais qui, je l'assure aux députés, ne sera pas bien accueilli par la population.

Je viens de mettre le doigt sur ce que l'on oublie souvent, soit que le régime que nous avons dans le pays est foncièrement bon. La libre entreprise nous a permis de jouir d'une grande prospérité, mais elle ne pourra continuer de le faire si le gouvernement est constamment en train d'en grignoter des fonctions et si le régime est alourdi par une charge excessive d'impôts ou d'emprunts, comme ceux que le gouvernement fédéral contracte depuis trois ou quatre ans. C'est pourquoi j'enjoins les députés d'étudier ma motion. Je pense qu'elle rendrait la loi plus efficace, par rapport surtout à la question des obligations d'épargne du Canada. J'ose également espérer qu'avant de se prononcer sur le bill C-7, les députés songeront aux conséquences de ce projet de loi. Je leur rappelle qu'un vote favorable ne fera qu'augmenter les fonds d'un gouvernement qui n'a pas su faire preuve de modération dans ses dépenses. Il faut y mettre un terme. Quoi qu'il advienne lors du débat du bill C-7, j'espère que le gouvernement aura au moins compris cela.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai demandé au député s'il me permettrait de poser une question, il se plaignait de certaines choses qui avaient eu lieu au cours de la législature allant de 1972 à 1974. Il se plaignait du fait que nous avions collaboré avec le gouverne-

ment d'alors pour faire adopter certaines lois qui, selon lui, étaient à l'origine de tous les maux que nous connaissons actuellement. Je demande au député de York-Simcoe (M. Stevens) s'il faut en déduire qu'il souhaiterait que l'on revienne sur les lois sociales, les hausses de retraites et des allocations familiales ainsi que sur les prestations versées aux anciens combattants qui sont des acquis de cette période. Veut-il nous laisser entendre que si son parti venait au pouvoir, il ferait machine arrière et abrogerait les lois sociales que nous avons adoptées de 1972 à 1974.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, mon cher ami le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ne m'a pas bien suivi. Sa question traite d'un point sur lequel je n'ai fait aucun commentaire. Je parlais de l'expansion prise par notre système monétaire à cette époque. Certes, c'est à l'époque où «Yeux Bleus» connu sous le nom de M. Turner détenait le portefeuille des Finances que l'explosion a eu lieu. Les dépenses publiques ont augmenté de plus de 100 p. 100 pendant les 44 mois de son mandat. Vous vous souvenez que c'est ce même ministre qui en plein comité, a déclaré, pour la plus grande joie des députés néo-démocrates à ma gauche, que c'est l'expédient politique et non la réalité économique qui dicte l'action. C'est cette façon de penser qui a entraîné l'explosion monétaire dont nous souffrons maintenant les retombées. C'est de cela que je parlais. Je n'ai pas fait une seule allusion à cette législation. Si le député de Winnipeg-Nord-Centre croit le contraire, c'est qu'il a dû faire un petit somme.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puisque ma question portait sur la législation sociale qui était intimement liée à l'augmentation des dépenses du gouvernement du Canada, le député ne refuse-t-il pas simplement, comme d'autres députés, de me dire ce que pense son parti de l'extension des mesures sociales?

M. Stevens: Je vais donner une réponse très courte à mon honorable ami; il n'a qu'à mettre mon parti à l'épreuve. Les élections générales approchent et avec l'appui de son parti et d'autres néo-démocrates—sans parler des millions de libéraux qui sont maintenant passés dans notre camp—nous formerons le prochain gouvernement et il vivra alors dans un des pays les mieux dirigés qu'il ait vus.

M. Alan G. Martin (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je continue de m'étonner de la latitude que donne le Règlement, mais peut-être cela sert-il également tout le monde. Nous étudions en ce moment le bill C-7 qui autoriserait le gouvernement à procéder à d'autres emprunts quand le besoin s'en manifesterait. La Chambre a longuement discuté du bill à l'étape de la deuxième lecture. Le député de York-Simcoe a participé activement à l'étude du bill tant à la Chambre qu'en comité. Nous n'avons soulevé rien de nouveau aujourd'hui.

Au cours du débat à l'étape du rapport, le député de York-Simcoe a eu recours à toutes sortes de vieux trucs; il a notamment exposé toutes sortes de théories générales au sujet de ce que nous devrions faire et ne pas faire dans le secteur économique et il a touché à tout et à rien en particulier. Il ne serait que juste, en l'occurrence, que nous puissions répondre à un ou deux de ses arguments.